

Les Irlandais approuvent largement le pacte budgétaire européen

de **Corinne Deloy****RESULTATS**

Les électeurs irlandais ont approuvé le pacte budgétaire européen à une large majorité le 31 mai dernier : 60,29% ont voté « oui » à la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance signé le 2 mars 2012 à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement de 25 Etats membres de l'Union européenne (tous sauf le Royaume-Uni et la République tchèque). Moins de quatre électeurs sur dix (39,71%) se sont opposés au texte européen.

Les trois quarts des électeurs de la circonscription de Dublin Sud et de Dun Laoghaire ont voté en faveur du traité européen (respectivement 75,84% et 74,21%) ; plus de sept personnes sur dix ont fait de même dans celle de Dublin Sud Est (72,30%). Le « non » est majoritaire dans seulement 5 des 43 circonscriptions du pays : Donegal Nord Est (55,63%), Donegal Sud Ouest (54,95%), Dublin Nord Ouest (53,24%), Dublin Centre Sud (50,70%) et Dublin Sud Ouest (50,70%). Les agriculteurs et la classe moyenne ont voté en faveur de la ratification du pacte budgétaire tandis que les ouvriers, les employés, les personnes sans emploi et les plus jeunes électeurs l'ont rejetée. La participation au référendum a été faible : seul un électeur sur deux s'est rendu aux urnes le 31 mai (50,60%).

Le pacte budgétaire européen vise à une plus grande convergence de l'Union économique et monétaire, et notamment de la zone euro. Il fait (hors circonstances exceptionnelles) de l'équilibre (ou l'excédent des budgets des administrations publiques) de chaque pays un principe et limite le déficit structurel national de chaque Etat membre à 0,5% de son

PIB (1% pour les Etats dont la dette publique est inférieure à 60% du PIB). Si ces seuils ne sont pas respectés, des mécanismes de correction seront automatiquement déclenchés. Ces éléments, appelés règle d'or budgétaire, doivent être introduits dans les législations nationales dans un délai d'un an suivant l'entrée en vigueur du traité sous forme de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles.

L'Irlande est le seul Etat membre à organiser un référendum sur ce texte.

Le gouvernement, dirigé par Enda Kenny (Fine Gael, FG) et qui rassemble aussi le Parti travailliste (Lab), avait fait campagne en faveur du traité européen. Il avait notamment indiqué que le vote « oui » était indispensable pour ramener en Irlande « la stabilité et la confiance dans l'euro dont le pays a besoin pour créer des emplois ». La ratification du pacte budgétaire euro-

péen par Dublin est effectivement une bonne nouvelle pour l'Europe et un signe fort au moment où celle-ci traverse une grave crise économique et politique et deux semaines avant que les Grecs se rendent de nouveau aux urnes pour renouveler le parlement (17 juin). « Je salue le résultat positif du référendum en Irlande sur le pacte budgétaire. Grâce à ce vote, le peuple irlandais s'est engagé en faveur de l'intégration européenne. Ce résultat est un pas important vers la reprise et la stabilité » s'est félicité le président du Conseil européen Herman van Rompuy. « Ce traité est un élément-clé de la réponse européenne à la crise économique actuelle » a déclaré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

Le camp du « non » au texte européen avait dénoncé ce qu'il qualifiait de « traité d'austérité » et avait espéré capitaliser sur le mécontentement des Irlandais envers la rigueur qu'ils subissent depuis plusieurs années. Il a tenté de s'inscrire dans un mouvement plus large d'opposition au traité s'appuyant sur le vote des Grecs aux élections législatives du 6 mai dernier ainsi que sur l'élection le même jour de François Hollande à la présidence de la République en France. « Des millions d'Européens qui se battent contre l'austérité se réjouiront d'un « non » irlandais » a déclaré Despina

Charalampidou, députée grecque de la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), qui s'était rendue à Dublin pour soutenir les opposants au traité.

« La Grèce a été présente dans la campagne, avec du côté du « non », l'idée qu'il fallait s'associer à ce rejet de l'austérité. Du côté du « oui », c'était l'argument selon lequel l'Irlande ne doit surtout pas être assimilée à la Grèce » a indiqué Michael Gallagher du Trinity College. « Ce référendum se résume à une entreprise de peur (de la banqueroute) d'un côté et à l'expression d'une colère (contre les plans de rigueur à répétition) de l'autre » a précisé David Farrell, professeur à l'University College de Dublin.

L'Irlande, qui a évité la faillite en 2010 grâce à l'aide d'un total de 85 milliards € que lui ont versé le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne, est toujours en grande difficulté. Si Dublin est le seul des trois Etats membres qui font l'objet d'un plan de sauvetage (avec la Grèce et le Portugal) à avoir renoué avec la croissance (0,7% en 2011 et 0,5% attendu en 2012), le pays connaît toujours un déficit public élevé (10,3% en 2011, 31,3% en 2010), une dette s'élevant à 108,2% du PIB en 2011 et un taux de chômage

s'établissant à 14% de la population active. Certains analystes considèrent que l'Irlande aura besoin d'un 2e plan de soutien financier en 2013, année où elle espère pourtant revenir sur les marchés financiers pour se financer.

Outre l'Irlande, 6 autres Etats membres de l'Union européenne ont déjà ratifié le pacte budgétaire européen : la Grèce, le Portugal, la Slovénie, la Roumanie, la Lettonie et le Danemark (ces deux derniers pays le même jour que l'Irlande)

La ratification est en cours en Espagne et en Italie. Le président français de la République, François Hollande (Parti socialiste, PS), souhaite qu'un volet croissance soit ajouté au traité européen et la chancelière allemande Angela Merkel (Union chrétienne-démocrate, CDU), qui a besoin du soutien d'une partie de l'opposition pour obtenir une majorité des 2/3 nécessaire à la ratification du texte, a repoussé celle-ci d'un mois.

Le pacte budgétaire européen entrera en vigueur dès sa ratification par au moins 12 Etats membres de la zone euro. Il deviendra une loi de l'Union européenne en 2017.

Résultats du référendum sur le pacte budgétaire européen du 31 mai 2012 en Irlande

Participation : 50,60%

Question soumise à référendum	Pourcentage de « oui » obtenus (le nombre de votes est entre parenthèses)	Pourcentage de « non » obtenus (le nombre de votes est entre parenthèses)
Ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance	60,29 (955 091)	39,71 (629 088)

Source : Site internet des élections en Irlande (<http://electionsireland.org/results/referendum/refresult.cfm?ref=2012R>)

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.